

Procès PIP : le désarroi des victimes du Brésil et d'Argentine

Par Denis Trossero

Créé le 04/05/2013 13:41

Et Aussi

Url:

<http://www.laprovence.com/recherche/pip>

Titre:

Tous nos articles sur le procès PIP

Point de dribble à la Lionel Messi. Point de stratégie à la Léonardo... Non, depuis l'Argentine, depuis le Brésil, elles crient leur désarroi. Elles sont au total 200 victimes argentines et brésiliennes à avoir fait entendre hier leurs voix dans le prétoire du procès PIP. Leurs avocats ont dénoncé le lourd préjudice causé dans leur corps par l'importation en masse de ces prothèses mammaires défectueuses. Des chiffres qui résonnent fortement. Des taux de rupture de 60 %, beaucoup plus qu'ici en France, si l'on en croit une enquête menée sur 600 de ces prothèses. Des implants vendus 100 dollars la paire, un prix déifiant toute concurrence. 40 000 prothèses exportées dans ces deux pays, la société varoise PIP ne rechignant ni au business ni à l'expansion économique.

"Elles avaient confiance dans la marque française : "The French PIP", plaidera Me Constance Ambroselli. L'avocate estime à 15 000 le nombre de femmes argentines concernées par des prothèses PIP, à 20 000 les Brésiliennes. Jeunes mamans pour beaucoup, âgées de 30 à 40 ans, culte du corps... "Un véritable carnage", insiste-t-elle. Avec sa consœur, Me Déborah Roilette, elles se sont rendues, à deux reprises et pendant plus de trois semaines chaque fois, dans ces pays, pour aider ces femmes les assister dans leurs démarches, pour obtenir peut-être demain une indemnisation qui leur permettra de subir des opérations d'explantation, voire de se faire poser d'autres prothèses. Car en Amérique latine, "toutes les victimes doivent financer par elles-mêmes les opérations d'extraction et la plupart n'ont pas les moyens", martèle Me Constance Ambroselli. Cette procédure ? "Leur ultime espoir."

Reprise des plaidoiries lundi

"Une véritable boucherie", reprendra Me Déborah Roilette, car en Argentine comme au Brésil, on a eu le malheur de faire confiance à ces prothèses françaises, qui portaient la marque CE, comme certification européenne. Un produit librement commercialisé. Des lots baptisés TX, uniquement remplis de gel PIP, le gel maison, le gel faillible, le gel danger. Étrangement, rappellera l'avocate, la société importatrice en Argentine, Proesthetica, a disparu fin 2011, brûlé ses registres. "Politique de la terre brûlée", accuse-t-elle. "Nous avons vu l'état de toutes ces victimes", insiste Me Roilette. Et d'égrener les ruptures, mais aussi les transsudations, les réactions allergiques dans des pays minés par la chaleur.

Gabriella, 30 ans, mère de quatre enfants, implanté en 2008, a dû être opérée en urgence à la suite d'une rupture en novembre 2011. Grâce à une avocate argentine, elle n'a pas lésiné sur les moyens. Elle a vendu un reportage sur sa vie et son opération pour prix de son explantation. Comme elle, expliquera Me Roilette, *"elles ont toutes besoin que soit reconnu l'état d'urgence"*.

Quant à la Ligue contre le cancer, elle a déploré hier l'impact de l'affaire PIP sur les femmes prises en charge par son association. Me Capucine Lanta de Bérard a expliqué que 16 de ses 18 centres qui existent en France ont été touchés par la fraude, soit une femme sur trois. *"Si la Ligue est là, c'est parce que cette fraude a réellement touché en plein coeur l'action qu'elle mène pour une santé fiable."* Reprise des plaidoiries lundi.

Photos / vidéos

Auteur : Photo Thierry Garro

Légende : Parmi les victimes présentes depuis le début du procès, on reconnaît parfois des victimes étrangères, mais beaucoup, pudiques ou très affectées, sont déjà rentrées chez elles.

Visuel 1:



URL source: <http://www.laprovence.com/article/actualites/2338641/le-desarroi-des-victimes-du-bresil-et-dargentine.html>